

DROIT DE RESERVE, DISCRETION ET SECRET PROFESSIONNEL

➤ OBJECTIFS

Cette formation a comme objectif de :

- Connaître et maîtriser le cadre réglementaire du secret professionnel et les notions d'obligations de discrétion et de réserve.
- Connaître les risques encourus en cas de violation du secret professionnel.
- Développer la capacité des acteurs à rendre compte de leur pratique.
- Évaluer la pertinence et l'efficacité des écrits professionnels.
- Construire des outils et des trames simples pour faciliter la rédaction des écrits. Assurer une cohérence des écrits au sein de l'établissement.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP :

Contactez notre référent Handicap :

Didier LECLERC

06 51 67 97 10

didierleclerc@medicalys-formation.fr

MODALITÉS ET LIEU :

Formation présentielle en inter ou intra-entreprise

PRÉREQUIS :

Maîtrise de la langue française

Personnel soignant

PREREQUIS TECHNIQUE :

Connexion internet (ADSL minimum) - Ordinateur

DURÉE HORAIRE ET DATES :

2 jours ou 14 heures

PUBLIC :

Tout professionnel des secteurs sanitaires, médico-social ou social

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Mini 8 – Maxi 12

REF : DCF.013

➤ PROGRAMME DÉTAILLÉ :

JOUR 1 :

- La définition du secret professionnel et du secret médical.
- La législation applicable
- Les domaines du secret professionnel : les informations à garder secrètes ; Notion de secret "partagé"
- Les dérogations au secret professionnel

JOUR 2 :

- Les risques encourus en cas de violation du secret professionnel
- Les autres obligations, notions d'obligations de discrétion professionnelle et de réserve
- L'éthique et la déontologie des documents professionnels
- Prise de notes
- Préparation des écrits

➤ MÉTHODES PÉDAGOGIQUE ET IDENTIFICATION DES AXES DE TRAVAIL :

- Alternance d'apports méthodologiques et de mises en pratique à partir des outils existants dans les établissements
- Travail de recueil d'informations et de documents en inter session.
- Échanges, travail en sous-groupe sur la formalisation de documents et supports
- Réponses aux questions clés

➤ EVALUATIONS

- Evaluation de niveau préformation par quizz ou qcm
- Evaluation de l'atteinte des objectifs visés à travers un quiz ou qcm
- Evaluation de la satisfaction à chaud à travers un questionnaire est réalisée « à chaud » de manière individuelle,
- En groupe de manière orale et en présence - si possible - d'un représentant de la structure.
- Une synthèse des points clefs est rédigée par le formateur à la fin de la formation à l'attention du Directeur de la structure
- A l'issue de la formation, un certificat de réalisation sera remis aux stagiaires ayant effectué l'intégralité de la formation.
- Une évaluation à froid sera envoyé à 90 jours à la direction de la structure et/ou aux apprenants si nécessaire

PROFIL DE L'INTERVENANT

→ Formatrice cadre de santé du secteur médico-social.

MATÉRIEL :

- PC portable
- Ecran
- Powerpoint
- Paper Board

(Formation dans votre établissement possible si le nombre de stagiaires est suffisant)

TARIF DE LA FORMATION SUR DEVIS – DÉTAIL DANS LA CONVENTION DE FORMATION

SAS MEDICALYS FORMATION

27 Route de Cannes – 06650 OPIO

Tél : 09.80.42.18.53

@ : direction@medicalys-formation.fr

SIRET : 902 283 340 000 13

APE : 8559 A

Numéro de Déclarant d'Activité de Formation Professionnelle :

93 06 09371 06

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Certification Qualiopi N°QUA-21060103

Elaboration du document	Validation du document
Didier LECLERC DCF.013 2022-1	Didier LECLERC – Président Validé le 01/02/2022